



Question sur probleme de reglement suite mise en demeure

Par **Ribemont**, le 11/11/2009 à 18:49

Bonjour,

Mon fils a dernièrement eu un litige et a eu besoin d'un avocat. Vivant avec sa mere à ce moment là, il na pu beneficier de l'aide juridictionelle.

Entre temps sa situation a évolué, il vit seul dans un appartement avec tout ce que cela peut inclure. Il est en formation apprentissage et ne beneficie que d'un revenu d'environ 800 euros/mois.

La resultante est qu'il n'a pu regler son avocat (environ 450.00 euros). Il a demandé a trouver un accord a l'amiable, eventuellement un echeancier. Cela a été refusé et il a reçu une lettre de mise en demeure de reglement de la part de son avocat.

Est ce qu'un recours quelconque est possible ,

Est ce que l'envoi d'un reglement partiel peut casser la procedure ?

Ou autre alternative ?

Je me doute bien de la situation un peu particuliere impliquant l'un de vos confrere mais mon fils a vraiment besoin d'une aide.

A l'avance

Merci

Par **Tisuisse**, le 12/11/2009 à 08:31

Bonjour,

Le mieux serait de contacter le bâtonnier (patron des avocats) du tribunal afin de trouver

ensemble un terrain d'entente. Je ne doute pas que le bâtonnier ne puisse trouver une solution acceptable par tous.

Par **Ribemont**, le **12/11/2009** à **19:10**

Merci beaucoup .